Juin- juillet- août 2019

Le Frontalier

Municipalité de Lacolle

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

La Fête des voisins à Lacolle le 8 juin 2019 !

Centre Léodore-Ryan, 10 rue Sainte-Marie

- **Brunch - Club de l'Âge d'or** et **CAB de la Frontière**, 8 h à 13 h. 10 $ adulte et 5 $ enfant.
- **Au cœur des mots** : mise en terre de semis cultivés. 8 h à 11 h, gratuit.
- **Cercle de fermières :** activités et réalisations artisanales, 9 h à midi, gratuit.

École Saint-Joseph, activités sportives : parcours cycliste de 4 km, plateaux de ballon panier, ballon chasseur, karaté, soccer et collation santé. 3, rue du Collège, 10 h à midi et 13 h à 15 h, gratuit.

Grenier aux trouvailles et **pharmacie Brunet** animeront la rue Van Vliet : encan silencieux, jeux de poches et prix de présence, défilé de mode, tirages et méga vente trottoir. De 10 h à 16 h, gratuit. 6-7 rue Van Vliet, gratuit.

Hôtel de ville, 1 rue de l'Église Sud

- Kiosque d'information (10 h 30 à 15 h) et service de cantine (11 h 30 à 14 h) offert par le **Corps de cadets 2698 Sieur de Beaujeu**. Limonade avec la **Maison des jeunes** de Beaujeu, kiosque de **Compo Haut-Richelieu**, maïs soufflé, maquillage et autres avec la **Fédération des loisirs** et **Quartier de l'emploi**, gratuit.

Éco-Vrac responsable : dégustations, activités et vente-trottoir, 10 h à 17 h, 17, rue de L'Église Sud, gratuit et $.

L'ange de la torture tatoue en plein-air, de 11 h à 17 h, 37, rue de l'Église Sud, gratuit.

Légion royale canadienne, filière 11, Tournoi de crible, 12 h 30 à 16 h, 14 rue Laramée, 10 $.

Fabrique Notre-Dame-du-Mont-Carmel : messe country à 16 h 30, café/gâteau à la sacristie, 27, rue de l'Église Nord.

Envolée de lanternes illuminées, à 21 h, au parc du Chalet des loisirs, 7. Rue du Moulin. Réservez votre lanterne au coût de 5 $ via la page **Facebook La Fête des voisins à Lacolle**.

La municipalité en bref

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3, rue du Collège
Téléphone : 450-515-8050 p. 4640
biblio@lacolle.com

Heures d'ouverture
Mardi : 17 h 30 à 20 h
Jeudi : 16 h à 18 h
Samedi : 9 h à 11 h 30

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

10, rue Ste-Marie
Téléphone : 1-800-361-7620
https://saaq.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
Jeudi : 9 h à 20 h

ÉCOCENTRE LACOLLE

8, rue du Parc Industriel
Téléphone : 450-246-2521

1. www.compo.qc.ca

Heures d'ouverture (été avril - octobre)
Mercredi au vendredi : 8 h à 17 h
Samedi : 9 h à 16 h

VIRAGE NUMÉRIQUE

Nous vous invitons à vous inscrire par courriel à info@lacolle.com pour obtenir votre version électronique ou visiter notre site Internet : www.lacolle.com aucun envoi postal ne sera effectué, seulement quelques copies papier seront disponibles au bureau municipal.
Vous pouvez joindre la Municipalité via **Facebook** : Municipalité de Lacolle

---

urbanisme@lacolle.com

- **Règlement 2002 -0022 article 13 – relatif aux nuisances**

Nous vous rappelons que l'entretien des terrains vacants doit être effectué aux dates énumérées ci-dessous :

entre le 1er et le 10 juin
entre le 10 et le 20 juillet
entre le 20 et le 31 août

La municipalité de Lacolle souhaite sensibiliser le plus grand nombre de citoyens possible à prendre les mesures nécessaires afin de contrer le fléau qu'est l'herbe à poux (**que votre terrain soit vacant ou non**).

L'arrachage de cette herbe contribue à réduire les quantités de pollen dans l'air sachant que de tous les allergènes saisonniers connus au Québec, l'Ambrosia (l'herbe à poux) est l'un de ceux ayant le plus d'impact et de conséquences sur la santé publique.

Règlement 2011 -0114 - relatif à la sécurité des piscines résidentielles

Étant donné qu'il y a plusieurs normes à respecter quant à la sécurité des piscines résidentielles, nous invitons la population à se renseigner auprès de la Municipalité de Lacolle avant d'effectuer l'installation d'une piscine, qu'elle soit hors-terre ou creusée.

Règlement 2014 -0144 – concernant les chiens

ARTICLE 3 – NUISANCES : Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix ou étant perceptible à la limite de propriété du gardien.

ARTICLE 5 – GARDE : Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. Le présent article ne s'applique pas aux animaux gardés par un producteur agricole.

- CONTRÔLE ET LICENCE : Tout gardien doit avoir le contrôle de son chien en tout temps.

Tout gardien doit se procurer une licence émise au coût de 15 $ par chien pour la première année et 10 $ par chien pour chaque année subséquente.

Veuillez prendre note que la Municipalité n'est aucunement responsable des animaux sauvages, quels qu'ils soient.

- **Règlement 2002 -0053 – concernant l'interdiction d'utiliser des pesticides**

Il est interdit de faire l'utilisation et l'application de pesticides sur l'ensemble du territoire de la municipalité, sauf dans les cas suivants :

a) application de **biopesticides** homologués comme tels par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et les **pesticides énumérés** dans ledit règlement (veuillez-vous référer au règlement pour avoir la liste de ces pesticides)

b) application de pesticides par les entreprises agricoles enregistrées

L'épandage, le traitement ou l'application de pesticide autorisé à l'article 4 du présent règlement par une entreprise spécialisée en la matière est assujetti à l'obtention d'un permis émis par la Municipalité.

La demande de permis doit être présentée sur un formulaire fourni à cet effet par la Municipalité.

Nous vous rappelons que plusieurs règlements sont particulièrement pertinents pendant la belle saison

Il est à noter qu'un permis coutera beaucoup moins cher qu'une amende.

La municipalité en bref

Dans le but d'améliorer les infrastructures et installations municipales, la municipalité va entreprendre plusieurs travaux durant l'été 2019.

En conséquence, la municipalité vous demande de biens respecter les panneaux de signalisation indiqués. Surveiller le panneau lumineux ainsi que le site Internet.

- **<u>Règlement 2012 -0120</u> - concernant la prévention en matière de sécurité incendie :**

<u>Article 93 Titre 5 :</u>

Les seuls feux autorisés sont :

- Feu dans un foyer de maçonnerie ;
- un foyer de conception commerciale conçu spécialement pour y faire du feu ;
- pour l'usage d'un gril ou d'un barbecue.

AUCUN permis n'est autorisé en milieu urbain

Pour tout autre feu, se renseigner auprès du service incendie de Lacolle – caserne 38

incendie@lacolle.com

De juin à septembre

Visites de prévention

<u>(Société d'Histoire Lacolle-Beaujeu)</u>

Venez voir les expositions diverses et les généreux dons d'artéfacts que nous avons reçus, actuellement une exposition sur la Commémoration de la Première Guerre mondiale (1918 -2018) et de la Deuxième Guerre mondiale (1939 - 1945).

La visite du musée est gratuite, contribution volontaire à votre discrétion.

Le musée sera ouvert pour la ***Fête des voisins*** le 8 juin 2019.

Le musée sera ouvert durant l'été le samedi et le dimanche à partir du 24 juin 2019, ou sur rendez-vous.

Pour informations : M. Gilles Pellerin 450-246-4663
27 A, rue de l'Église Nord

- **<u>Règlement 2002 -0033</u> – relatif à l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc municipal en dehors des périodes de pénurie effective ou appréhendée.**

L'utilisation extérieure de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins de jeux ou d'arrosage de pelouse, jardin, fleurs, arbres ou autres végétaux, et l'arrosage de quoi que ce soit d'autre, est défendue durant la période du premier mai (1er mai) au premier septembre (1er septembre) de chaque année, sous réserve des exceptions contenues aux présentes.

Sous réserve de ce qui suit, l'arrosage extérieur est permis une seule fois par jour de l'une des façons suivantes et en respectant l'horaire établi :

a) Entre 19 h 30 et 21 h — Au moyen d'un système d'arrosage manuel ou d'un système d'arrosage automatique autre qu'un système d'arrosage automatique de type gicleur.

b) Entre 5 h et 6 h 30 — Au moyen d'un système d'arrosage automatique de type gicleur.

Journées d'arrosage :

pour les propriétaires d'immeuble dont le numéro civique est un <u>nombre ***PAIR***</u> :
les lundi, mercredi et vendredi ;

pour les propriétaires d'immeuble dont le numéro civique est un <u>nombre ***IMPAIR***</u> :
les mardi, jeudi et dimanche.

Lacolle
Inscription au service D'ALERTES
OMNIalert

La Municipalité de Lacolle a fait l'acquisition d'un système d'alerte citoyenne. Ce service de communication automatisé permettra à la Municipalité de communiquer rapidement avec vous de l'information urgente.

Vous devez faire votre inscription via Internet, sur le site de la Municipalité http://www.lacolle.com/ .

Notre Mission :

Éduquer, préserver et promouvoir le Patrimoine de la Municipalité de Lacolle et les environs.

Venez faire vos recherches, que ce soit en généalogie, en histoire locale et autres, le jeudi ou sur rendez-vous.
(450) 246-4663.

Le local de la Société d'Histoire Lacolle-Beaujeu est ouvert le jeudi de 14 heures à 16 heures.

DEVENEZ MEMBRE pour seulement 20.00 $ annuellement.
82, route 202 (dans le bâtiment du garage municipal), Lacolle

Votre Conseil

Des nouvelles de votre conseil municipal !

Depuis le mois de mars, le conseil a procédé à plusieurs appels d'offres et à l'octroi de contrats qui ont permis notamment le colmatage des nids de poules dans les rues de la Municipalité, la vidange d'un étang aéré à l'usine d'épuration des eaux usées et l'achat d'une rétrocaveuse usagée. Dans ce dernier cas, l'analyse rigoureuse des besoins en matière d'excavation et les coûts de location d'équipement ont démontré qu'il était plus rentable, pour la Municipalité, de se doter d'un tel équipement.

Lors des avis de la crue printanière de la rivière Richelieu émis par la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie. La Municipalité a avisé les citoyens concernés par le système d'alerte d'urgence ***Omnivigil*** en les informant que des sacs de sable étaient mis à leurs dispositions. Ces sacs qui ont été remplis par nos employés des travaux publics ainsi que plusieurs pompiers de notre caserne, et aussi de casernes de municipalité voisine.

En mai, la Municipalité a procédé à la sélection des étudiants et certains sont déjà en poste ce qui permet d'effectuer davantage de travaux printaniers. Dans l'objectif d'un *Conseil sans papier,* des ordinateurs portables ont été achetés évitant ainsi les photocopies de centaines de pages. Il va sans dire que ces ordinateurs demeurent la propriété de la Municipalité.

Le conseil a également adopté un règlement d'emprunt entre autres pour la réfection du centre Léodore-Ryan. Les travaux débuteront dès que le gouvernement du Québec aura transféré l'aide financière accordée dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité/Municipalité amie des aînés ce qui ne saurait tarder.

Comme en 2018, le conseil soutient la Fête des voisins à Lacolle**,** une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble. La Fête aura lieu le 8 juin et la programmation est publiée sur la page Facebook La Fête des voisins à Lacolle.

En soutien aux activités de financement de la Fédération des loisirs de Lacolle, le conseil a procédé à l'achat d'un nouveau boulier pour le bingo estival. Rappelons que les recettes du bingo financent les activités offertes aux enfants durant toute l'année.

Le ministère des Transports du Québec procédera, au cours des prochaines années, au remplacement du pont de la route 223 surplombant la rivière Lacolle. Étant donné que les conduites d'aqueduc et d'égout de la Municipalité sont ancrées sous le pont, une étude conjointe sera réalisée afin de déterminer la meilleure façon de réinstaller ces conduites.

Enfin, le concours *Élu d'un jour* est relancé cette année. Les élèves de 5e et 6e année sont invités à décrire, par écrit, la vision du développement et des projets qu'ils mettraient de l'avant s'ils étaient maire ou conseiller. Les gagnants tiendront une assemblée de conseil le 13 juin à l'hôtel de ville. Le concours est réalisé en collaboration avec les enseignants de l'école Saint-Joseph.

L'assemblée publique du conseil a lieu généralement le deuxième mardi du mois, à la salle du conseil, 1, rue de l'Église Sud. Exceptionnellement, l'assemblée du mois de juin aura lieu le deuxième lundi. L'ordre du jour est publié quelques jours à l'avance sur le site web **www.lacolle.com** - onglet Affaires municipales.

Abonnez-vous à l'infolettre : info@lacolle.com
Suivez-nous sur Facebook : https://www.facebook.com/lacollemunicipalite/

Loisirs, culture et évènements

Centre d'Action Bénévole de la Frontière

Nos services

Diner communautaire les mardis :

- 18 juin 2019, **réservation obligatoire (de retour en septembre)**
- Popote roulante, livraison de repas chauds
- Transports médicaux, visites et téléphones d'amitié
- Programme PAIR

Nous joindre

☎ : 450-246-2016
centre.benev@hotmail.com
Cab de la frontière

La tournée du bonheur
spectacle et danse

Souper-dansant
Salle Léodore Ryan
située au 10 rue Ste-Marie Lacolle
Samedi le 22 juin 2019 à 18h

Au menu:
Fesses de porc et boeuf braisées
Patate au four
Salade césar et d'amour
Café-thé et dessert

Billets en vente maintenant au CAB
450 246-2016

35$ billet
Permis d'alcool (RACQ)

Centre d'Action Bénévole de la Frontière

ACTIVITÉS pour MEMBRES
Et NON MEMBRES

BINGO : tous les lundis soir : 19 heures

TOURNOI DE CRIB : le samedi 8 juin 2019 dans le cadre de la Fête des voisins à 12 h 30, 10 $

FÊTE DU CANADA

Le 1er juillet 2019, sur le terrain de la Légion,
Hot-dogs, jeux pour enfants, gâteau,
hommage et tirages.
Venez-vous amuser de 10 h à 16 h.

Le local de la Légion est disponible pour des fêtes de famille, réunion, etc. Service de bar inclus.
Pour réservation M. Robert Brosseau : 450-246-1111

14, rue Laramée (450) 246-2394/246-4663

ACTIVITÉS PARENTS ♥ ENFANTS

Venez nous rejoindre **au Centre Léodore Ryan**
les premiers et derniers jeudis du mois.

Vos prochaines activités:

6 juin 27 juin 4 juillet
25 juillet 1er août 29 août
De 9h30 à 11h30

Bricolage
Collation gratuite
Jeux
Parcours moteurs
Chasses aux trésors
Et bien d'autres...

Chemin d'API
Ressources concertées périnatalité et petite enfance

fadoq

La Fête des Voisins Brunch

Centre d'Action Bénévole de la Frontière

Club de l'Âge d'Or et CAB de la Frontière
vous invitent
Samedi 8 juin 2019 de 8h00 à 13h
À la salle Léodore Ryan située au
10 rue Ste-Marie Lacolle

Prix des billets: 10$ adulte et 5$ enfant

Gros lot 700.00 $

Retour du Bingo À LACOLLE

Le bingo sera de retour cette année à notre plus grand plaisir.

Horaire

Tous les mercredis
du 1er mai au 28 août
de 19 h à 21 h 30
au centre Léodore-Ryan

Loisirs, culture et évènements

Centre d'alphabétisation

On vous accompagne dans vos démarches pour :

- L'apprentissage de la **lecture** et de l'**écriture**
- L'apprentissage du **français, langue seconde**
- La compréhension et l'utilisation des **nombres au quotidien**
- L'apprentissage de l'**informatique** et des **nouvelles technologies**

Autres services également disponibles :

- **Alpha-Skype**, des ateliers d'alphabétisation à la maison grâce à la technologie !
- **La Bouquinerie**, centre de livres usagés
- Aide à la compréhension de documents et de formulaires

➔ **16 ans et plus**
➔ **Inscriptions possibles en tout temps**
➔ **Services GRATUITS**

12, rue Sainte-Marie, Lacolle
450-246-4131

Au cœur des Mots

Fête des voisins sur la rue Van Vliet – de 10 h à 16 h

Encan silencieux – de 10 h à midi

Jeux de poches pour enfants et prix de présence – 11 h à midi

Défilé de mode – 13 h 30 à 14 h 30

Méga vente trottoir – 14 h 30 à 16 h

Les Cafés-causeries pour les 50 ans et +
Quand : le 1er et 3e jeudi de chaque mois
Où : au Grenier aux Trouvailles (2e étage) 8 a Van Vliet Lacolle
Heure : 10 h
Prendre note que le dernier café-causerie de la saison sera **le 20 juin 2019**.
De retour en septembre prochain

Bon été à tous

***Atelier de cuisine du Grenier aux Trouvailles pour les jeunes de 7 à 12 ans*.**

Les kuiztots en visite chez Vegpro !

Samedi 15 juin 2019, 9 h 30 à 15 h
Où ? À la Maison des Jeunes de Lacolle (89 de l'église)
Coût ? GRATUIT
Inscription obligatoire

Pour informations et inscriptions : Noémie 450.246.4032

Vous aurez la chance de visiter l'usine et d'en apprendre plus sur l'entreprise.

FABRIQUE NOTRE DAME DU MONT CARMEL

Le presbytère est ouvert
les lundis de 9 h à 11 h.
Nouveau numéro de téléphone
(450) 246-3434.
La campagne de financement 2019
est en cours,
contribuez avec un don ou avec votre dîme,
aidez-nous à conserver notre église.

MESSE COUNTRY

Samedi 8 juin 2019 à 16 h 30
dans le cadre de la Fête des voisins.

LA BROCANTE DE LA FABRIQUE

au 27, rue de l'Église Nord, est ouverte depuis le 4 mai et le sera tous les samedis et les dimanches durant l'été, sauf exception, venez voir nos nouveautés.

Loisirs, culture et évènements

La planification de la Maison des Jeunes est disponible sur notre site Internet
www.mdjbeaujeu.com et sur notre page Facebook MdjdeBeaujeu

Cet été, en plus de notre planification habituelle, nous avons plusieurs projets à vous proposer !

Court métrage « Culture Ciné'Action » : découverte, culture et patrimoines !

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Ce projet, soutenu et subventionné par la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre du soutien aux actions en médiation culturelle, vise à **réaliser un court métrage** afin d'initier les jeunes au milieu cinématographique.
Le projet aurait lieu durant l'été 2019 et vise à impliquer **10 à 20 jeunes de 12 à 17 ans**.
Le projet prendra place à Lacolle, mais également dans les villes voisines de la MRC en fonction des besoins du tournage.

Les jeunes inscrits pourront participer à de nombreuses activités :

1. Séance d'initiation aux différents aspects du cinéma et aux langages cinématographiques ;
2. Visite d'un lieu dédié aux médias
3. Séance d'écriture de scénario et développement des scènes ;
4. Tournage en situation réelle avec les jeunes comme acteurs ;
5. Visionnage et montage.

Une projection aura lieu à la Maison des jeunes de Beaujeu après la finalisation du ou des films à la rentrée 2019 !

Groupe pour Spectacle de Djembé avec Martin Levac

Avec le soutien bénévole de M. Martin Levac et Janyce Bédard, La Maison des jeunes souhaite organiser un spectacle d'ici l'automne (le 5 octobre 2019 plus précisément).

Le projet aurait lieu durant l'été 2019 et vise à impliquer 4 à 15 jeunes de 12 à 17 ans.
Un atelier par mois aura lieu afin de préparer ce spectacle durant l'été puis des répétitions auront lieu avant le spectacle.

Ce sera une bonne occasion pour les jeunes de découvrir un univers musical et de profiter gracieusement d'un professeur de musique et d'un professionnel réputé pour ses spectacles.

Les inscriptions pour ces projets sont ouvertes jusqu'à la limite des places disponibles !

Vous désirez suivre un cours de TENNIS

En groupe ou semi-privé ou privé

CARDIO TENNIS
Patrick Laroche
Instructeur certifié Tennis Canada
plarcon@videotron.ca
514-943-9951

Grille de prix :

Groupe (5 personnes et plus) : $15.00 par personne.
Semi-Privée (4 personnes minimum) : $25.00 par personne
Privée (1 personne) : $50.00/h (ajouter une personne + $25.00)

ADHÉSION – COURT DE TENNIS

TARIFICATION : Gratuit
(résident et non-résident)

Dépôt de 50.00 $
remboursable à la fin de la saison lors du retour de la clé.

Inscription au bureau municipal

INFORMATIONS

Déménagements, grands ménages… Pensez aux écocentres !

Compo-Haut-Richelieu inc. met à la disposition des citoyens des municipalités desservies son service d'écocentres par l'entremise de trois installations sur le territoire. Plusieurs matières sont acceptées sans frais et sans limites pour les citoyens desservis : matières recyclables (dont les cartons de déménagement défaits), les résidus verts, le matériel informatique et électronique, la peinture, les électroménagers, les ampoules fluocompactes de même que les tubes fluorescents.

Les citoyens désirant se départir de matériaux de construction, de béton, de bardeaux d'asphalte ou de traverses de chemin de fer disposent annuellement de 5 crédits équivalant à un chargement de 75 pi^3 chacun. Lorsque les 5 crédits sont épuisés, des frais s'appliquent. La présentation du permis de conduire du chauffeur est obligatoire et agit à titre de preuve de résidence pour l'attribution des crédits. Les citoyens des municipalités non desservies et les entreprises doivent payer les coûts en vigueur pour le service, selon le volume du chargement et le type de matières.

Les matelas, divans, tapis, toiles et autres textiles doivent toutefois être déposés avec les ordures ménagères le jour de la collecte.

Dans les situations où les objets sont encore en bon état, il est possible de se renseigner auprès d'organismes communautaires afin de vérifier si des familles ou des regroupements pourraient en bénéficier.

Horaire d'été à l'écocentre Lacolle

À compter du mercredi **24 avril prochain**, l'écocentre Lacolle reprendra son horaire d'été, et ce, jusqu'à la fin du mois d'octobre.

- Mercredi au vendredi : 8 h à 17 h
- Samedi : 9 h à 16 h.

Tout sur les bacs conformes

En cette période de déménagements, Compo-Haut-Richelieu inc. souhaite informer les nouveaux arrivants et les nouveaux propriétaires de la réglementation relative aux bacs conformes pour les différentes collectes.

Ordure

Obligatoire :

✓Sur roues
✓Prise européenne
✓240 litres ou 360 litres

Couleurs admises : Vert (de préférence), gris ou noir

Interdit :

✕ Couleur autre que celles admises

✕ Moins de 240 litres

✕ Sans roues

✕ Bac de récupération

Vous déménagez ?
Ce bac vous appartient !

Récupération

Obligatoire :
✓ Bac de Compo-Haut-Richelieu

Interdit :
✕ Tout autre bac

Vous déménagez ?
Ce bac doit être laissé sur le terrain de la propriété à laquelle il a été attribué. **Il ne peut pas être déménagé.**

Compo-Haut-Richelieu inc. est responsable de la gestion des matières résiduelles pour douze municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Site Web : www.compo.qc.ca **Téléphone : 450 347-0299** **Courriel : info@compo.qc.ca**

La Fête nationale du Québec

À LACOLLE

LUNDI 24 JUIN

DEVANT L'ÉGLISE
Notre-Dame-Du-Mont-Carmel
27 rue de L'Église N. Lacolle Qc.

11h à 12h messe patriotique
12h à 14h30 jeux & bouffe
14h30 à 15h discours patriotique & salut au drapeau
15h à 16h30 spectacle de musique
avec
Denis Béland, Martin Levac & Frédérick Doiron

*Spectacle à l'intérieur en cas de pluie

Martin Levac

Une présentation de

axion

Québec

SNQ

Mouvement national des Québécoises et Québécois

FÊTE FAMILIALE – 1ER JUILLET 2019

En l'honneur CANADA EN FÊTE

July 1st - family fun day - To celebrate Canada Day

FILIALE 11 - LÉGION ROYALE CANADIENNE & LE CORPS DE CADETS 2698 SIEUR DE BEAUJEU

INVITATION À TOUS - VENEZ-VOUS AMUSER EN FAMILLE
JOURNÉE D'ACTIVITÉ de 10H30 À 15H30

You are invited to join us for activities with your family

AU PARC G.H. MURRAY SITUÉ EN ARRIÈRE DE LA LÉGION

At the G.H. Murray Park located behind the Legion hall

14 rue LARAMÉE à LACOLLE

JEUX GONFLABLES ET JEUX ORGANISÉS POUR LES JEUNES et ADULTES

Inflatable games and organized games for children and adults

L.B. PRODUCTION ET LES CADETS

HOT-DOGS, BREUVAGES, etc./HOT-DOGS, BEVERAGES, etc.

TIRAGE DE PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE, votre présence est requise

Draw will be held for those who are present including a bicycle

VENEZ EN GRAND NOMBRE
COME ONE, COME ALL

En cas de pluie, la fête aura lieu au Centre Léodore Ryan, 10, rue Ste-Marie
In case of rain, the celebration will be held at Leodore Ryan Center